



Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ)

La fiche synthèse du dispositif



Adresse: 47 rue de la Forêt – 27000 EVREUX

Téléphone: 02 32 62 00 62 Mail: siege@abriasso.org

Coordinatrice: Sandra MAECKEREEL

MISSIONS

Ré-insérer les jeunes en difficultés

- o En mobilisant et valorisant leurs capacités de travail
- o En proposant une approche globale de leur prise en charge liant travail, santé et logement

Développer leur pouvoir d'agir

- o En leur proposant une alternative à l'assistanat
- o En leur permettant d'être rémunéré le jour même par une source de revenu légal

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Situation de grande précarité, désocialisés
- o Peu ou pas diplômés
- o Problématiques de consommations et/ou d'addictions

ACCOMPAGNEMENT

Phase 1: La prise de contact

- Chantiers ponctuels (4h/semaine maximum)
- o Premier lien entre le jeune et le CSAPA
- o Le CSAPA a un rôle d'observateur et de guide dans la réduction des risques

Phase 2: La prise en charge

- Proposition de chantiers plus longs avec une rémunération en fin de contrat
- o Mise à plat de la situation administrative, médicale et sociale du jeune
- o Début de la démarche de soins avec le CSAPA

Phase 3: L'accompagnement

- o Chantiers autonomes avec l'Association Intermédiaire
- Accompagnement des jeunes autour de leurs projets professionnels

MODE DE FONCTIONNEMENT

Le CSAPA Parenthèse en tant que porteur du dispositif

• démarche les partenaires susceptibles de proposer des missions compatibles avec les différentes phases du dispositif;











• accompagne les jeunes durant la session de travail dans une relation éducative côte à côte valorisant le « faire avec » – une présence sécurisante tant pour les jeunes que pour les entreprises.

L'association intermédiaire, Contact Service

- est juridiquement l'employeur du jeune ;
- assure la rémunération du jeune dans les conditions spécifiques à TAPAJ et édite un bulletin de salaire en fin de mois, reprenant le décompte des heures travaillées.

Les partenaires « employeurs »

- proposent des missions programmées par sessions de 4 heures maximum sur un mois, renouvelables ;
- veillent à trouver des chantiers sans objectif de rendement sur la phase 1;
- agissent à l'échelle locale, notamment au titre de la RSE;
- participent au pool national des partenaires « employeurs » TAPAJ.



Préfecture de Région et Agence Régionale de Santé Normandie.

L'ÉQUIPE

Il s'agit d'une référente TAPAJ, encadrée par une coordinatrice.

